



MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Edition juillet 2022

La Gazette de Notre Village

MOIS D'AOUT

Par les branches désordonnées
Le coin d'étang est abrité,
Et là poussent en liberté
Campanules et graminées.

Caché par le tronc d'un sapin,
J'y vais voir, quand midi flamboie,
Les petits oiseaux, pleins de joie,
Se livrer au plaisir du bain.

Aussi vifs que des étincelles,
Ils sautillent de l'onde au sol,
Et l'eau, quand ils prennent leur vol,
Tombe en diamants de leurs ailes.

Mais mon cœur, lassé de souffrir,
En les admirant les envie,
Eux qui ne savent de la vie
Que chanter, aimer et mourir !



François Coppée (1842-1908)

Edito du Maire

Chères Tombières, chers Tombiers,

Nous sommes à la moitié des grandes vacances. J'espère que les personnes qui sont parties ont passé de bonnes vacances. Pour les autres cela arrive à grand pas.

Cette période est synonyme de ralentissement pour la vie communale. Hormis les réunions début juillet, l'activité reste calme. La rénovation de la maison 48 rue grande arrive à sa fin avec la mise en peinture. Nous devrions pouvoir la mettre en location dès le 1er septembre.

Malgré la chaleur, nous avons eu un très agréable après-midi de jeux pour le 14 juillet.

La grosse activité actuelle est la préparation du vide grenier. Nous nous sommes assurés de la diffusion de notre événement sur les sites spécialisés, la distribution de flyers et affiches. Le succès est au rendez-vous si l'on compare à l'année dernière. Le nombre d'inscrits est déjà bien plus important, et nous attendons encore de nouvelles inscriptions. Les bénévoles sont également aux rendez-vous. Merci à eux. Je vous donne rendez-vous le 7 août prochain en espérant avoir le temps avec nous. Nous proposons également une restauration sur place.

Nous avons eu quelques cas de covid parmi nos concitoyens ces dernières semaines. Continuez à suivre les gestes barrières qui sont bien connus de tous

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je souhaite de bonnes vacances aux futurs vacanciers et bon courage à ceux qui reprennent au travail.

Prenez soin de vous.

Marc CHAUVIN

Histoire du village

Morcèlement du fief – la Muette

Entre tous ces petits seigneurs, des arrangements se négociaient. Par exemple, le seigneur de Marolles payait une redevance de « cinquante bichets (Ancienne mesure de grains de capacité variable suivant les provinces) de seigles » au baron de Donnemarie-Dontilly pour sa tour la Muette (petite maison qui réunissait des chiens de chasse) ; et pour ses deux moulins situés sur la petite Seine. De même, pendant longtemps, les surplus de la paroisse furent partagés entre les Seigneurs (la dalle funéraire de Christophe de Boissy, dans l'église, est un vestige de ce privilège).

L'abbesse conservait tous ses droits féodaux. Mais au fil du temps, la seigneurie de Faremoutiers à La Tombe ne comprit plus que la moitié du territoire initial.

Vie communale

- Notre boîte à livres installée dans le parc de la salle des fêtes



Certains ont déjà pu apercevoir cette jolie mini-bibliothèque confectionnée par Bernard Murith que nous remercions chaleureusement. A l'intérieur, quelques livres y sont déposés. Elle est ouverte à tous. Vous pouvez déposer et emprunter ou prendre un livre de manière totalement libre et gratuite.

- Incivilités

A de trop nombreuses reprises, nous avons constaté le dépôt d'ordures en tout genre dans les containers d'ordures ménagères situés après le pont de la Seine, qui sont uniquement destinés à l'usage des riverains du Chemin des Prés Jolis. Ces derniers, bien que payant régulièrement leurs taxes, se voient dans l'impossibilité de déposer leurs propres sacs d'ordures ménagères et subissent les nuisances liées aux odeurs, ou encore, à la présence de rats.



Le SIRMOTOM met à disposition de chacun des containers rouges pour les ordures ménagères et jaunes pour le tri sélectif (emballages plastiques, métal, aluminium et cartons). Si votre container vous semble insuffisant, vous pouvez le faire remplacer gratuitement par le Sirmotom. Pour cela, il vous suffit de le demander via leur site internet par le lien suivant : <https://www.sirmotom.fr/la-collecte/dotation-en-bacs.html>.

En ce qui concerne les containers pour les dépôts de verres et journaux, ils sont situés en bas de la rue grande, en direction de Gravon. Malheureusement, de ce côté du village, certains n'ont pas le courage de lever le bras pour mettre leurs verres dans les containers ; ce qui peut faire penser aux autres que ces derniers sont pleins alors que c'est loin d'être le cas.

Pour tout autres encombrants, deux déchetteries sont à disposition : Montereau et Voulx. La carte et le dépôt de déchets y sont gratuits.

Nous comptons sur vous pour garder notre village propre et respecter vos voisins.

Vie de la population

- **Balade du 3 juillet**

Une petite balade exceptionnelle cette fois-ci, puisque nous avons profité de la présentation de la commune de Villenauxe-La-Petite à l'occasion de l'évènement « une semaine - une commune ». Nous avons pu découvrir dans un premier temps l'histoire du village et de ses hameaux à travers des photographies et des cartes postales. Par la suite nous avons pu visiter la Cathédrale Notre Dame de l'Assomption.



De même, nous avons pu découvrir leur joli lavoir autour duquel le plan d'eau recueille les poissons offerts par les pêcheurs qui tentent de le repeupler. L'an dernier, il en était rempli, mais le froid les a pratiquement tous tués.

La petite maison de Villenauxe est remplie d'histoire. Elle reste la plus petite maison du village. A l'origine, toutes les maisons étaient de cette taille. Elles ont été agrandies avec le temps en fonction des tailles des familles ou encore des richesses de chacun. Celle-ci a été conservée intacte pour accueillir à une époque les saisonniers.... Mais je ne vais pas tout vous raconter !!!



Pour finir notre balade, nous avons découvert un magnifique jardin. Au premier abord, un vieux portail bringuebalant que l'on osait à peine ouvrir. Par la suite, plus on avançait, plus nos yeux s'émerveillaient ! Nous avons pu découvrir 4000m² d'un jardin digne d'un château.

- **Prochaine promenade**

Etant donné les vacances et notre vide-greniers annuel le premier dimanche, il n'y aura pas de balade au mois d'août. Nous vous donnons rendez-vous sur la place de l'église le **dimanche 11 septembre à 9h30**. Pensez à vous équiper de chaussures confortables, d'un gilet jaune et d'une bouteille d'eau.

- **Animation du 14 juillet**

L'eau était la principale attraction en ce jour caniculaire. Seaux, bouteilles ou pistolets, tous les moyens étaient bons pour se rafraîchir.



- **Notre vide grenier**

Pour rappel, notre vide-greniers se déroulera le 7 août prochain. Une buvette sera installée dans le parc ; au programme, barbecue, frites, sandwiches,

Notre population

Le 2 juillet dernier, s'est déroulé le mariage de Nicole WELTEN et Olivier DEFFORGE. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Règlementations

- **Déjections canines**

Comme je vous l'ai déjà dit, marcher dessus porte bonheur, dit-on ! Mais pensez à la personne âgée qui se casse le fémur après avoir glissé sur une crotte de chien ou l'enfant dans l'incompréhension lorsqu'il voit ses belles chaussures ou son petit vélo souillés par le caca de chien dans lequel il a pataugé. A une époque où le mot civisme, redevient à très juste titre, une valeur cardinale, il serait temps que certains propriétaires de chiens réalisent que le premier des devoirs d'un citoyen c'est de veiller à ne pas porter atteinte à la sécurité et la liberté de ceux qui utilisent les trottoirs, les voies publiques et les bords de Seine.

Bien sûr, comme tout être vivant, les chiens doivent pouvoir satisfaire leurs besoins naturels. Mais pas n'importe où ! Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Vie dans la communauté des communes

- **Midnight Songs à Gravon**

Le 20 août prochain, la ville de Gravon organise un concert d'été à partir de 21h. Buvette et restauration sur place

- **Cérémonie en hommage aux Justes**

En 2005, Emilienne et Robert GUILLET, habitants de Donnemarie-Dontilly, ont été honorés du titre de « juste parmi les Nations » pour avoir sauvé le jeune Maurice BERGHER de la déportation.



A l'occasion de la cérémonie des 80 ans de la rafle du Vel. d'hiv., une cérémonie du devoir envers les Justes s'est tenue à Donnemarie-Dontilly, dans l'allée qui porte le nom d'Emilienne et Robert GUILLET depuis 2019, en présence notamment de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne et, bien entendu, de Madame Sandrine SOSINSKI, maire de Donnemarie-Dontilly et aussi arrière-petite-fille d'Emilienne et Robert.

- **Fête de la moisson**

Le dimanche 28 août, la ville de Provins fête sa 50^{ème} édition de la fête de la moisson. Au programme, à partir de 10h, défilés et présentation de véhicules et tracteurs anciens, battage à l'ancienne et moulin à farine, musique de rue, fanfare, chanson française, rythme du monde, orgue de barbarie, jazz, groupe folkloriques, découvertes artisanales et produits régionaux, ferme avec 100 animaux, etc.... A 15h, grande parade de chars décorés de blé.

Informations diverses

- **Ouverture de la mairie** : les vendredis de 17h00 à 19h00
- **Horaires d'été de la déchèterie de Montereau** (1 rue des prés saint martin) :
 - Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et samedis : 8h30 - 12h30/ 13h30 - 19h
 - Les vendredis : 13h30 - 19h
 - Les dimanches : 8h30 - 13h

➤ Horaires d'ouverture de la brigade de Donnemarie-Dontilly :

- Les lundis, mercredis et vendredis : 14h - 18h (de 8h à 12h à Bray)
- Les mardis, jeudis et samedis : 8h – 12h (de 14h à 18h à Bray)
- Les dimanches : 15h – 18h (9h – 12h à Bray)
- Les jours fériés : 9h – 12h ou 15h – 18h

➤ Numéros d'urgence :

- ✓ Police : 17 ou 112
- ✓ Pompiers : 18 ou 112
- ✓ Samu : 15 ou 112
- ✓ Violences envers les enfants : 119, envers les femmes : 3919
- ✓ Harcèlement scolaire : 3020, cyberharcèlement : 0800 200 000
- ✓ Gendarmerie de Donnemarie-Dontilly : 01.60.58.20.00
- ✓ Préfecture de Melun : 01 64 71 77 77
- ✓ Sous-préfecture de Provins : 01 60 58 57 77
- ✓ Pharmacie de garde : contacter le commissariat de Montereau ou de provins :
 - Commissariat de Montereau : 01.64.70.44.00
 - Commissariat de Provins : 01.60.52.21.30

➤ La Tombe sur internet



Mairie La TOMBE



Mairie de La Tombe (@MairieTombe)



<https://www.latombe77.fr>



la_tombe_77



Si vous êtes partisan de l'écologie et souhaitez recevoir la gazette par mail, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de la mairie, nous sommes à votre écoute. Un simple mail suffit ! secretariat@latombe77.fr

